
Page de garde de la fiche de sécurité

Nom du produit

**Resicoat® RS, 2K Repair material
Comp. A, epoxy resin, 506307,
redbrown, Mixing ration: 2:1 by volume
with 506020**

**Resicoat® RS, 2K Repair material
Comp. B, Hardener, 506020,
transparent**

Désignation du produit WILD

KIT DE RÉPARATION EPOXY

Importateur CH

WILD Armaturen AG
Buechstrasse 31
8645 Jona-Rapperswil
Tél. +41 55 224 04 44
Fax +41 55 224 04 44
info@wildarmaturen.ch
www.wildarmaturen.ch

Numéro d'appel d'urgence



Centre suisse d'information toxicologique, Zurich;
Pour appels depuis la Suisse;
Renseignements en allemand, français et italien.

24 pages, page de garde incluse

Fiche de données de sécurité

MSDS No.: 506307

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Product name: Resicoat® RS, 2K Repair material
Comp. A, epoxy resin
506307, redbrown
Mixing ration: 2:1 by volume with 506020

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du: Vernissage industriel en série
mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
Akzo Nobel Powder Coatings GmbH
Markwiesenstrasse 50
72770 Reutlingen
Germany

Tel.: +49 7121 519-0
Fax: +49 7121 519-199
resicoat@akzonobel.com
www.resicoat.com

Address e-mail:
resicoat@akzonobel.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (EC) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:	Prévention:	
	P261	Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	Intervention:	
	P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
28064-14-4 PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-F-ÉPICHORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES

Étiquetage supplémentaire:

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique: Mélange de résines synthétiques et d'eau.

Composants dangereux

Nom Chimique No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement Remarques	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
produit de réaction: bisphénol-A épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6 01-2119456619-26	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 40 - <= 100
PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-F ÉPICHORHYDRINE, RÉSINES ÉPOXIDIQUES 28064-14-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 25 - < 40

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation:

Amenée d'air frais, mettre à l'état de repos et maintenir au chaud.
Appeler un médecin en cas d'irritation des voies respiratoires

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver avec d'eau/du savon et rincer.
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants !

En cas de contact avec les yeux:

Retier les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

En cas d'ingestion:

Ne PAS faire vomir.
En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement:
Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Non combustible sous conditions normales.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Information supplémentaire:

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage:

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation desolvants.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Observer les réglementations de la protection du travail.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Respecter les prescriptions nationales en matière de utilisation de peintures.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun:

Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

Température de stockage:

5 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s): Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide.

Protection des mains

Remarques:

Observer les règles de la caisse de prévoyance contre les accidents touchant l'« utilisation de gants de protection ».

Un gant de protection contre les produits chimiques essayé d'après la norme EN 374 est considéré approprié.

Recommandation de protection contre les ingrédients généralement rencontrés dans les produits:

Pour le contact instantané (tel que protection contre des projections):

Matières appropriées:

caoutchouc nitrile, Néoprène

Épaisseur du matériel: > 0,4 mm

Temps de passage: > 480 min.

De toute façon, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection touchant l'utilisation, l'emménagement, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Une protection préventive de la peau est recommandée (crème de protection). Laver immédiatement à l'eau les parties de la peau contaminée. Les opérations doivent être conçues de façon à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Protection de la peau et du corps:

Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire:

Néant, mais éviter l'inhalation des vapeurs.

Mesures de protection:

Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, le brouillard de projection et les poussières de ponçage.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	liquide
Couleur:	voir caractéristique de qualité
Odeur:	caractéristique
Point d'éclair:	> 100 °C Méthode: ISO 2719
Limite d'explosivité, supérieure:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	env. 100 hPa (50 °C)
Densité:	env. 1,25 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité:	insoluble

Température d'auto-inflammabilité:	donnée non disponible	
Viscosité		
Temps d'écoulement:	> 150 s	
	Section transversale: 4 mm	Méthode: DIN 53211
	> 100 s	
	Section transversale: 6 mm	Méthode: ISO 2431

9.2 Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses:

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter:

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Information supplémentaire

Produit:

Remarques:

Un contact répété ou prolongé avec le produit conduit au dégraissage de la peau et peut provoquer des dommages non allergiques de la peau (Dermatite par contact) et/ou la résorption de produit dangereux. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu
aquatique:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Composants:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700), 25068-38-6:

Toxicité pour les poissons:

CL50 (Poisson): 1,3 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques:

CE50 (Daphnie): 2,1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité:

Remarques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Biodégradabilité:

Remarques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Product:

Mobilité: Remarques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation:

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés:

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Code d'élimination des déchets:

080111 déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR:	UN 3082
IMDG:	UN 3082
IATA:	UN 3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) and epoxy resin (number average molecular weight <= 700), REACTION PRODUCT: BISPHENOL F-(EPICHLORHYDRIN), EPOXY RESIN)
IMDG:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) and epoxy resin (number average molecular weight <= 700), REACTION PRODUCT: BISPHENOL F-(EPICHLORHYDRIN), EPOXY RESIN)

IATA: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) and epoxy resin
(number average molecular weight ≤ 700), REACTION
PRODUCT: BISPHENOL F-(EPICHLORHYDRIN), EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR: 9
IMDG: 9
IATA: 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Groupe d'emballage: III
Code de classification: M6
Numéro d'identification du danger: 90
Étiquettes: 9
Code de restriction en tunnels: (D/E)

IMDG
Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 9
EmS Code: F-A, S-F

IATA
Instructions de conditionnement: 964
(avion cargo)
Instructions de conditionnement: 964
(avion de ligne)
Groupe d'emballage: III
Étiquettes: Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement: oui

IMDG
Polluant marin: oui (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) and epoxy resin
(number average molecular weight ≤ 700), REACTION
PRODUCT: BISPHENOL F-(EPICHLORHYDRIN), EPOXY RESIN)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes
Candidates à la Procédure d'Autorisation (Article 59):

non applicable

Directive 2010/75/UE du Parlement
européen et Du Conseil du 24 novembre
2010 relative aux émissions
industrielles (prévention et réduction
intégrées de la pollution):

non applicable

Autres réglementations:

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne dispensent pas l'utilisateur d'évaluer les risques liés au lieu de travail selon les lois en matière de protection sanitaire et protection contre les accidents de travail.

Respectez les dispositions nationales en matière de protection sanitaire et de protection contre les accidents de travail, lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique pour ledit mélange n'a pas été élaborée.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Aquatic Chronic	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	Irritation oculaire

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de la règlement (CE) no 1907/2006(2015/830).

Les informations contenues dans cette fiche ne visent pas à être exhaustives, elles sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les lois en vigueur: Toute personne utilisant le produit à des fins autres que celles qui sont expressément recommandées dans la fiche technique sans d'abord obtenir une confirmation écrite de notre part quant à la pertinence de l'utilisation le fait sous sa propre responsabilité. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer les exigences énoncées dans les règles locales de la législation. Toujours lire la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit qui est disponible. Tous les conseils que nous donnons ou toute déclaration faite sur le produit par nous (que ce soit dans cette fiche de données de sécurité ou autre) est correcte en l'état de nos connaissances du moment, mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ou les nombreux facteurs qui influent l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, à moins que nous en convenions expressément par écrit, nous n'accepterons aucune responsabilité quant à la performance du produit, de perte ou dommage découlant de son usage. Tous les produits fournis ainsi que les avis techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente. Vous devriez demander une copie de ce document afin de l'examiner attentivement. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité est sujette à modification de temps en temps à la lumière de

l'expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données de sécurité est à jour avant d'utiliser le produit.

Les noms de marque mentionnés dans cette fiche sont des marques commerciales déposées d'AkzoNobel.

Historique

Issue 5 dated from 22.05.2017

Replaces issue 4 dated 21.11.2014

Date of first issue: 25.07.2005

Revision date: 22.05.2017

Fiche de données de sécurité

MSDS No.: 506020

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Product name: Resicoat® RS, 2K Repair material
Comp. B, Hardener
506020, transparent

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange: Vernissage industriel en série

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
Akzo Nobel Powder Coatings GmbH
Markwiesenstrasse 50
72770 Reutlingen
Germany

Tel.: +49 7121 519-0
Fax: +49 7121 519-199
resicoat@akzonobel.com
www.resicoat.com

Address e-mail:
resicoat@akzonobel.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (EC) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions de yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique,
Catégorie 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne
des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. La préparation peut être un sensibilisant de la peau. Elle est également irritante pour la peau et un contact prolongé peut augmenter cet effet.

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique: Durcisseurs à base de polyamine / produits d'addition d'amine

Composants dangereux

Nom Chimique No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement Remarques	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
m- phénylènebis(méthylamine) 1477-55-0 216-032-5 01-2119480150-50	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1A; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 40 - <= 100

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation:

Amenée d'air frais, mettre à l'état de repos et maintenir au chaud.
Respiration irrégulière/arrêt de la respir.: respiration artificielle.
Mettre en position latérale de stabilité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver avec d'eau/du savon et rincer.
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants !

En cas de contact avec les yeux:

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

En cas d'ingestion:

Ne PAS faire vomir.
En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement:

Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Non combustible sous conditions normales.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Information supplémentaire:

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage:

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation desolvants.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Observer les réglementations de la protection du travail.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun:

Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

Température de stockage:

5 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s): Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide.

Protection des mains:

Remarques:

Observer les règles de la caisse de prévoyance contre les accidents touchant l'« utilisation de gants de protection ». Un gant de protection contre les produits chimiques essayé d'après la norme EN 374 est considéré approprié. Recommandation de protection contre les ingrédients généralement rencontrés dans les produits:

Pour le contact instantané (tel que protection contre des projections):

Matières appropriées:

caoutchouc nitrile, Néoprène

Epaisseur du matériel: > 0,4 mm

Temps de passage: > 480 min.

De toute façon, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection touchant l'utilisation, l'emmagasinage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Une protection préventive de la peau est recommandée (crème de protection). Laver immédiatement à l'eau les parties de la peau contaminée. Les opérations doivent être conçues de façon à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection respiratoire:

Néant, mais éviter l'inhalation des vapeurs.

Mesures de protection:

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, le brouillard de projection et les poussières de ponçage.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	liquide
Couleur:	voir caractéristique de qualité
Odeur:	type amine
Point d'éclair:	> 100 °C Méthode: ISO 2719
Limite d'explosivité, supérieure:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	env. 100 hPa (50 °C)
Densité:	env. 1,157 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité:	insoluble
Température d'autoinflammabilité:	donnée non disponible
Viscosité	
Temps d'écoulement:	> 150 s Section transversale: 4 mm Méthode: DIN 53211

> 100 s
Section transversale: 6 mm
Méthode: OSI 2431

9.2 Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses:

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter:

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale: Estimation de la toxicité aiguë : 1.184 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation: Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Information supplémentaire

Produit:

Remarques:

Le produit a des effets caustiques en contact avec la peau, les yeux et la muqueuse. Risque de lésions oculaires graves.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu
aquatique:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité:

Remarques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Biodégradabilité:

Remarques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Product:

Mobilité: Remarques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation:

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.. Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés:

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Code d'élimination des déchets:

080111 déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR:	UN 3066
IMDG:	UN 3066
IATA:	UN 3066

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR:	PAINT RELATED MATERIAL
IMDG:	PAINT RELATED MATERIAL
IATA:	PAINT RELATED MATERIAL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR:	8
IMDG:	8
IATA:	8

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	C9
Numéro d'identification d'anger:	80
Étiquettes:	8
Code de restriction en tunnels:	(E)

IMDG

Groupe d'emballage:	II
Étiquettes	8
EmS Code:	<u>F-A</u> , <u>S-B</u>

IATA

Instructions de conditionnement: 855
(avion cargo)
Groupe d'emballage: II
Étiquettes: Corrosives

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement: non

IMDG

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques:

Considérations sur le transport à l'intérieur du site(de l'utilisateur) : A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûrs. Veillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste de Substances Extrêmement préoccupantes: non applicable
candidates en vue d'une autorisation (Article 59)

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et Du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution): non applicable

Autres réglementations:

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne dispensent pas l'utilisateur d'évaluer les risques liés au lieu de travail selon les lois en matière de protection sanitaire et protection contre les accidents de travail.

Respectez les dispositions nationales en matière de protection sanitaire et de protection contre les accidents de travail, lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique pour ledit mélange n'a pas été élaborée.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de la règlement (CE) no 1907/2006(2015/830).

Les informations contenues dans cette fiche ne visent pas à être exhaustives, elles sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les lois en vigueur: Toute personne utilisant le produit à des fins autres que celles qui sont expressément recommandées dans la fiche technique sans d'abord obtenir une confirmation écrite de notre part quant à la pertinence de l'utilisation le fait sous sa propre responsabilité. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer les exigences énoncées dans les règles locales de la législation. Toujours lire la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit qui est disponible. Tous les conseils que nous donnons ou toute déclaration faite sur le produit par nous (que ce soit dans cette fiche de données de sécurité ou autre) est correcte em l'état de nos connaissances du moment, mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ou les nombreux facteurs qui influent l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, à moins que nous en convenions expressément par écrit, nous n'accepterons aucune responsabilité quant à la performance du produit, de perte ou dommage découlant de son usage. Tous les produits fournis ainsi que les avis techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente. Vous devriez demander une copie de ce document afin de l'examiner attentivement. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité est sujette à modification de temps en temps à la lumière de l'expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données de sécurité est à jour avant d'utiliser le produit.

Les noms de marque mentionnés dans cette fiche sont des marques commerciales déposées d'AkzoNobel.

Historique

Issue 6 dated from 20.03.2017
Replaces issue 5 dated 15.06.2015
Date of first issue: 20.12.2007

Revision date: 20.03.2017